



N° 201 du 1er janvier 1994 - 21^e année -

Feuille d'info mensuel
publié pour la
communauté Ernageoise
avec l'aide de l'ASBL
Ernage Animation.



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Parait le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





**INTERVENTION D'EUGENE DEHOUX, AU NOM
DU CONSEIL DE FABRIQUE ET DE LA COM-
MUNAUTE ERNAGEOISE, AU COURS DE LA
MESSE DE FUNERAILLES DE MCNSIEUR LE
CURE ALBERT HALLEUX, LE VENDREDI 24
DECEMBRE 1993 A 14 HEURES.**

Mercredi après-midi, se répandait parmi notre communauté comme une traînée de poudre, la triste nouvelle du décès de celui qui fut, pendant plus de 42 ans, le curé d'ERNAGE. Nous connaissions tous ses problèmes de santé, et certains d'entre nous, savions la décision qu'il avait prise, après mûre réflexion, de tenter l'opération. Car, comme il le disait, ce n'était plus vivre qu'il faisait, mais vivoter.

Albert HALLEUX vit le jour à Verviers, le 12 mars 1915.

Sixième d'une famille de onze enfants, il ressentit fort tôt le désir de devenir prêtre et d'être au service de tous.

Dès 7 ans, il est scout, puis patronne et se met en relation avec un quartier pauvre de sa ville.

Il suit ensuite les cours de philosophie à Floreffe et est ordonné prêtre par Mgr HEYLEN, le 30 juillet 1939.

Oublié par les autorités militaires au moment de son séminaire il est appelé sous les drapeaux une fois prêtre. Pendant la guerre, il est brancardier et infirmier à Beverlo, puis à Bruges. Passé à l'Etat Major au 1er Chasseur à pied, il est libéré le 21 juin.

Merci aux anciens prisonniers de guerre et aux anciens combattants, ici présents pour lui rendre hommage.

Aux alentours du 15 août 1940, il est nommé vicaire à la paroisse Saint-Symphorien à Jambes. Il y reste 11 ans. Le 16 mai 1951, il est nommé curé à Ernage. Durant 10 ans, il est également aumônier routier du district de Namur.

Durant cette période, il organise des marches à l'étoile, des feux de Pentecôte, des pèlerinages à Lourdes et à Rome.

Jusqu'à 55 ans, il est aumônier militaire de réserve au 10ème bataillon de génie à Amay.

A Ernage, il fonde une patrouille scout et aménage un local. Il crée ensuite le patro avec un premier camp en 1954. Celui-ci, d'abord réservé aux garçons, deviendra mixte ensuite et disparaîtra en 1992, faute de combattants.

Pour les adultes, on trouve une section de «Vie Féminine», une chorale pour les hommes puis mixte, un groupe de lecteurs, une équipe d'animation liturgique, ainsi que la mise à disposition de l'église pour des expositions et des concerts. Il s'est également

investi énormément pour l'école gardienne libre durant 33 ans, dont il céda le relais administratif voici quelques années.

Merci aussi à ses responsables et à ses petits qui, par leur présence, lui manifestent leur reconnaissance.

Le dimanche 15 octobre 1989, l'ensemble de la paroisse célébrait ses 50 ans de prêtrise. Au cours de la grand-messe solennelle, celui qui vient de le précéder dans la maison du Père, Monsieur le Doyen André HENIN avec sa verve et son humour habituels ainsi que nos amis Omer VITLOX pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION et Franz LABARRE pour le Conseil de Fabrique, lui rendirent un vibrant hommage. L'après-midi, au cours du repas qui réunit plus de 260 personnes à la salle «La Concorde», je me permis de le taquiner, lui rappelant une phrase du célèbre écrivain français Charles PEGUY, phrase qu'il avait prononcée quelques dimanches auparavant au cours de son homélie «Les péchés, je les jette derrière le dos».

Le samedi 28 août dernier, Monsieur le Curé célébrait sa dernière grand'messe solennelle. Au cours de celle-ci, la Fabrique d'Eglise, les anciens scouts, vie féminine, les enfants de chœur, les enfants du catéchisme, un membre de l'assemblée paroissiale, Ernage Animation, le Comité des Fêtes et les 3 x 20 apportèrent leurs témoignages concernant son apport au développement de la communauté chrétienne d'Ernage.

Après la lecture de l'Evangile, en des termes choisis, Monsieur le Doyen Jacques VILLERS fit une homélie sur le besoin du prêtre de vivre en harmonie avec sa communauté.

Comme aujourd'hui, chaque fois notre église fut comble. Merci à tous d'exprimer ainsi votre gratitude à notre curé disparu.

Je dirai en terminant, qu'un de nos regrets est qu'il n'aura pas eu la joie et le plaisir de voir en 1994, son église entièrement restaurée car, comme je le rappelais le 28 août, c'est lui qui, le 27 octobre 1978, adressait la première correspondance à ce sujet, à l'Administration Communale de Gembloux.

Au nom du Conseil de Fabrique et de la Communauté Paroissiale, nous présentons à la famille et à ses proches, nos bien sincères et chrétiennes condoléances et, dans la même foi que nous partageons, nous dirons en pensant à un des refrains que nous avons entendu au début de cette messe : «Sur le seuil de sa maison Notre Père t'attend et les bras de Dieu s'ouvriront pour toi».

Merci enfin à celui qui, pour beaucoup, fut simplement MIKILE et comme l'écrivit un journaliste ce matin : Il n'était pas le prêtre des croyants mais le curé de tous les Ernageois.



ANNÉE EUROPÉENNE
DES PERSONNES ÂGÉES ET DE LA
SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

1993

A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION 1993 - 1994 SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

En début d'année 1993, l'ASBL ERNAGE ANIMATION décidait de marquer le pas vis-à-vis de nos aînés et adhéraît à l'année de la solidarité entre les générations et de la communication avec les Seniors.

C'est, certes, tout un programme mais aussi tout un symbole que la rencontre des âges, le partage des cultures. C'est aussi d'une actualité brûlante que de parler de partage : partage de l'emploi, des revenus et également «part'âge» (Néologisme ponctuel issu d'un dossier : «La solidarité : Question de générations» de la Communauté Française).

La solidarité entre les générations doit interpeller nos jeunes car ils connaissent mal leurs aînés, engoncés qu'ils sont dans un climat d'exclusion à leur égard : climat d'exclusion créé insidieusement par nos sociétés, bien évidemment, et qui guide nos attitudes et nos comportements.

La réaction ? La communication, le dialogue, l'abolition de la barrière de l'âge et le «partenariat» entre les générations.

Puisque nous vivons, paraît-il, dans des régimes démocratiques, c'est à nous tous qu'il appartient de faire les bons choix : parler et comprendre, c'est NOTRE AFFAIRE.

L'ASBL ERNAGE ANIMATION souhaite à tous les Ernageoises et Ernageois une année 1994 prospère et heureuse.

Ernage Animation



asbl.

COMMUNICATION DE L'ASBL ERNAGE ANIMATION

Coupure d'électricité

Le 29 novembre dernier, par un froid sibérien, certains habitants d'Ernage se voyaient privés d'électricité pour la matinée entière. Une carte laconique nous avait avertis de la chose 3 jours auparavant. Plusieurs personnes touchées par cette coupure ont réagi en sollicitant l'ASBL ERNAGE ANIMATION. Le jour même, l'ASBL adressait un courrier à Electrabel pour défendre leurs intérêts. Copie de la lettre fut adressée au Bourgmestre de Gembloux.

Nous vous reproduisons, ci-dessous, la teneur du courrier pour information ainsi que la réaction des autorités communales.

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue d'ELECTRABEL.

«Concerne : coupure d'électricité à Ernage de 8h30 à 12h00, le 29.11.93. Conscients que des travaux de maintenance doivent se faire sur le réseau électrique, il n'en demeure pas moins que la programmation de ceux-ci nous paraît parfois assez incohérente.

Avertis comme tous les citoyens de ce pays des frimas de l'hiver, ne croyez-vous pas qu'il eut été plus judicieux de pourvoir à cette maintenance en dehors du froid rigoureux actuel ?

Y avait-il donc une telle urgence pour ne pouvoir différer cette action ? Si non, cela témoigne alors du peu de cas que vous faites de vos clients. Si oui, alors une meilleure information de votre clientèle s'imposait peut-être plus que la carte laconique distribuée aux habitants concernés.

Enfin, il est symptomatique de constater que ces arrêts dans la distribution d'énergie reviennent régulièrement en période hivernale.

Nous croyons que vous comprendrez notre réaction. Sachez aussi que nous sommes sensibles aux conditions climatiques dans lesquelles doivent évoluer les techniciens de vos services et nous les apprécions d'autant plus.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Copie : Mr. Gérard JAUMAIN, Bourgmestre de Gembloux».

Le 7 décembre, l'ASBL a reçu un courrier du Bourgmestre accusant réception de notre lettre et nous signifiant une intervention des Autorités Communales auprès d'ELECTRABEL pour éviter le renouvellement de pareille situation.

Affaire à suivre....

20ème anniversaire du Jumelage Gembloux-Epinal

Les 14 et 15 mai 1994, le Comité de Jumelage de Gembloux organisera des manifestations pour célébrer cet événement.

L'ASBL, au même titre que d'autres d'ailleurs, a été sollicitée pour une participation. Nous croyons qu'une vitrine ernageoise serait peut-être une bonne opportunité pour faire connaître certaines facettes de notre village. Dès à présent, l'ASBL ERNAGE ANIMATION vous lance une invitation pour prendre part à cet anniversaire. Comment ? Prenez contact immédiatement avec l'ASBL ERNAGE ANIMATION en téléphonant à un des membres (N° de téléphone ci-dessous) ou en nous faisant parvenir vos idées au journal R NA JOIE.

Marie-Christine et José KEKENBOSCH

081/612673

Nicole et Pol JEANDRAIN

081/613568

Marie-Aurore et Aster VANDENHEEDE

081/613188

Jean-Marie DRAPIER

081/612685



MA MAIN...

Voici ma main.
Elle a cinq doigts.
En voici deux.
En voici trois.

Celui-ci, le petit bonhomme,
C'est mon gros pouce qu'on le nomme.
L'index qui montre le chemin,
C'est le second doigt de ma main.
Entre l'index et l'annulaire,
Le majeur paraît un grand frère.
L'annulaire porte un anneau,
Avec sa bague, il fait le beau.
Le miniscule auriculaire
Marche à côté de l'annulaire.
Regardez mes doigts travailler,
Chacun fait son petit métier.
Ce sont de bons petits apôtres
Qui marchent toujours les uns auprès des autres.

BOBONNE.

N.B. Je l'ai appris de ma grand-mère lorsque j'avais +/- 3 ans.

La mise à la retraite est chose assez difficile à accepter à l'âge requis mais, croyez-moi, c'est d'autant plus pénible de se voir «pensionner» très anticipativement.

J'avais imaginé que le silence sur l'événement aurait atténué ce passage délicat vers une autre vie mais vous en avez décidé autrement.

Etant dans l'ignorance des préparatifs de la fête, je craignais, je vous l'avoue, de ne pouvoir contrôler mon émotion de vous revoir et de ressentir encore plus profondément cette cassure de ma carrière raccourcie.

L'émotion m'étreignait avant de vous rencontrer, elle m'a étranglée quand j'ai vu défiler devant moi mes nombreux et chers élèves et les images des moments heureux, agréables et amusants ont défilé devant mes yeux. La satisfaction était au bout de ce chemin puisque vous étiez là.

J'ai revécu grâce à vous tous des moments forts et privilégiés qui resteront gravés en moi pour toujours.

Merci à vous qui, grâce à votre amitié, votre sympathie et vos superbes cadeaux, m'avez aidée à passer ce cap douloureux.

Christiane FLORENT-OGER.

Lors de sa prochaine réunion (probablement le 20.2.94), l'équipe de l'R NA JOIE analysera les suggestions que vous avez bien voulu nous apporter, soit par vos lettres, soit par les contacts que nous avons eus. Ceci afin que l'R NA JOIE corresponde encore mieux à ce que vous en attendez.

José(e) JACOBS.



RECEPTION DU 12 DECEMBRE POUR LE NUMERO 200 DE L'R NA JOIE

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont fait le plaisir de venir à la salle «La Concorde» pour y prendre le verre de l'amitié.

Votre présence nombreuse fut un gage d'encouragement et de sympathie vis-à-vis de notre petit journal et de l'équipe qui l'anime.

Merci également à l'ASBL ERNAGE ANIMATION pour son aide financière ainsi qu'aux responsables de la salle, sans oublier tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont fait en sorte que notre feuille locale arrive dans votre boîte aux lettres et cela, depuis plus de 21 ans.

Merci aussi à l'équipe actuelle qui a consacré son temps à la préparation et à la réussite de cette petite réception.

Que l'équipe de CANAL ZOOM soit félicitée pour l'excellent reportage qu'elle a consacré à l'élaboration d'un R NA JOIE !

José(e) JACOBS.

Comme vous avez pu en voir un aperçu sur la dernière page du n° 200, l'équipe de l'R NA JOIE a édité, le 12 décembre à l'occasion de son 200ème numéro, deux séries de nouvelles cartes-vues d'Ernage.

Celles-ci ont été réalisées par Roland VANHAUWAERT, grâce aux dons bénévoles d'oeuvres d'artistes locaux : Odette BOUVIER, Jacqueline WATERKYN, Liliane LARDINOIS, Marie-Thérèse et Roland THOMAS. Qu'ils en soient remerciés.

Pour les personnes désireuses de se procurer les pochettes regroupant 5 cartes avec enveloppes, elles peuvent s'adresser auprès de leurs distributeurs de l'R NA JOIE. (Eugène DEHOUX, Georgette et Robert NOEL, Marie-Thérèse et Roland THOMAS, Elisabeth LACROIX, Colette et Serge JORIS, Christine SCHÜMMER) ainsi qu'auprès de Roland VANHAUWAERT, Josée et Jean LACROIX. Prix : 100 F. la série.

Un stock sera également disponible à l'EPILOGUE aux heures d'ouverture. En remplissant le bon ci-joint et en le déposant dans la boîte aux lettres d'une des personnes susmentionnées, les cartes vous seront livrées à domicile dans les limites du stock restant.

Jean LACROIX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 «LES OUVRIERS REUNIS A ERNAGE»

Permanence : Rue Omer Piérard 124

EN JANVIER : Les mardis 4 et 18 de 16 à 19 h.

EN FEVRIER : Les mardis 1 et 15 de 16 à 19 h.

I. PAYEMENT DES COTISATIONS

Pour régler vos cotisations à temps et éviter ainsi toute surprise désagréable, je rappelle aux membres qu'il existe trois formules :

a) Domiciliation

Si vous disposez d'un compte bancaire, vous pouvez donner un ordre de domiciliation à votre organisme financier et, CHAQUE TRIMESTRE, la mutualité réclamera directement le montant de vos cotisations. Celles-ci subissent une augmentation ? La mutualité vous en avertira personnellement.

A tout moment, vous pouvez résilier cette domiciliation.

b) Bulletin de virement (volets A/B)

Au début de chaque année, la mutualité vous adressera une invitation à payer par virement ou versement. Il vous suffira de transmettre le bulletin de paiement, complété et signé, à l'organisme financier de votre choix ou à un bureau de Poste.

c) Auprès de votre délégué

Si aucune de ces deux formules ne vous intéresse, vous continuez à vous rendre aux permanences afin de régler vos cotisations. N'oubliez pas cependant de le faire au cours du trimestre, le bon de cotisation (maintenant annuel) n'étant plus là pour vous le rappeler, surtout si vous cotisez aux Petits Risques ou si vous devez payer une cotisation légale (ascendant, handicapé, veuve ou pensionné payant...).

Dans cette éventualité, n'oubliez pas également de vous munir de la partie supérieure (blanche) du bulletin de virement que vous avez reçu.

II. A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1994, LES FACTURES D'HOSPITALISATION SERONT PLUS CLAIRES ET PLUS PRECISES.

Dans le but de donner au patient une connaissance meilleure et plus précise des frais que lui-même et sa mutualité doivent supporter lors d'une hospitalisation, l'I.N.A.M.I. a mis au point, UN MODELE UNIQUE de facture qui devra être utilisé par tous les hôpitaux et dont un extrait sera remis aux patients. Les membres trouveront en page 2 du bimensuel «EN MARCHÉ» n° 1069 du 16 décembre 1993 tous les renseignements utiles concernant le libellé de ces factures.

III. AUGMENTATION DES HONORAIRES MEDICAUX SANS INFLUENCE DIRECTE POUR LE PATIENT

Au moment où tous les malades sont déjà durement touchés par les

mesures de sélectivité qui ont augmenté les tickets modérateurs, il était de la plus haute importance de ne pas subir en plus des suppléments d'honoraires.

Ceux des médecins augmenteront de 2 % le 1^{er} janvier 1994, c'est le côté pratique de l'accord intervenu entre associations de médecins et mutuelles, le lundi 13 décembre 1993.

Toutefois, cette hausse ne sera pas répercutée sur le patient puisqu'elle sera prise en charge par la sécurité sociale.

* * *

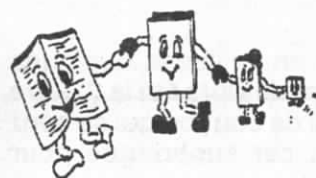
BONNE ET HEUREUSE ANNEE aux fidèles lecteurs de l'R NA JOIE.

Eugène DEHOUX.

AMOUREUSE DU DIABLE.....

J'ai rencontré le diable en liberté
Et de suite je l'ai aimé.
Il est plein de pouvoir
Et ne cesse de m'émouvoir.
Il est unique et fascinant
Et son esprit m'est attirant
Il dit incarner le mal
Et je l'estime très spécial.
Il parle de douleur et de souffrance
Pour moi, il est bonheur et attirance.
Il fait souffrir ceux qui l'approchent
Et je me sens si proche.
Il brûle ce qui l'entoure
Et j'attends d'entrer dans le feu à mon tour.
Il se dit noir
Et j'aimerais lui rendre espoir.
S'il habite en enfer
Je veux qu'il m'invite pour mourir dans ses flammes.
Car loin de lui mon coeur est plein de larmes
Je suis amoureuse du Diable.

Isabelle JANNE.



UN MOIS ... UN LIVRE ...

Francis DANNEMARK est un auteur belge, né en 1955. Dans un premier temps, il publie des poèmes (depuis 1977) ensuite six romans : le dernier en date «La longue promenade avec un

cheval mort».

La principale caractéristique des ouvrages de DANNEMARK, à mon sens, n'étant pas critique littéraire, est qu'ils permettent de passer une soirée paisible, laissant un sentiment de sérénité et de plénitude tant l'écriture est belle dans sa simplicité.

«Chose qu'on dit la nuit entre deux villes».

Laffont, 1991. Prix Charles PLISNIER.

Au bord de la mer du Nord, un couple va faire connaissance à l'occasion du mariage d'amis communs. Cette union, reportée accidentellement d'une semaine, va permettre aux deux témoins, lors de ces vacances fortuites, de se parler, se livrer, se connaître, s'apprécier et repartir chacun de leur côté vers le choix d'un destin que cette rencontre aura sans doute renforcé.

C'est simple, c'est beau et c'est bien dit.

Yvette DOUCHIE.

N.B. Cet ouvrage peut être mis à votre disposition à la bibliothèque «L'EPILOGUE».

Pour rappel, ouverture de celle-ci tous les mercredis de 18.30 à 19.30 h.



APPEL A TEMOINS

Cette démarche n'est pas commerciale, mais elle poursuit un but familial.

Afin de reconstituer les événements retraçant la présence de l'Armée Américaine de septembre 44 à décembre 45 dans votre village, je sollicite la

bonté de toute personne ayant, de près ou de loin, vécu cette militarisation, et/ou possédant des écrits ou des documents photographiques.

Ces personnes seraient bien aimables de prendre contact, soit par écrit chez Freddy VAN DEN BOSCH (petit-fils de Madame Mathilde LEFEVRE), rue de la Quiétude n° 20 à 5310 EGHEZEE, ou par tél. au 081/22.54.10 (bureau) et 081/65.73.96 (privé après 20 h).

D'avance, merci.

FAITS DIVERS

CELA C'EST PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

En cette fin d'année 1993, le football ayant été en veilleuse quelques samedis, les installations du RAPID ERNAGEOIS ont dès lors été le théâtre de joutes homériques, entre amateurs de whist ou de couyon qui se sont affrontés dans une ambiance difficile à décrire, car euphorique pour

certains, presque déshonorante pour d'autres.

En effet, que d'explications ou de tentatives de justifications n'a-t-on pas entendu lorsqu'au jeu de couyon, une équipe de 3 joueurs dont un professionnel (ancien Ernageois, fidèle parmi les fidèles) se retrouve la partie terminée avec plus de lignes qu'au début.

Il a fallu du temps pour reprendre une autre partie, après le fou rire des uns et les taquineries qui fusèrent de tous côtés.

Tout se termine toujours dans la bonne humeur, après un dernier verre de l'amitié, car ces quelques heures de détente nous permettent d'oublier nos problèmes quotidiens.

UN COUYONNEUX.

ERNAGE RENCONTRE



Nous avons déjà repris le collier pour vous préparer une nouvelle fête mais avant de vous en dire plus dans un prochain R NA JOIE, nous vous présentons à tous et à toutes nos meilleurs vœux pour 1994.

Michel DUFRASNE.

REVENU SUPPLEMENTAIRE

Tu as de l'énergie à revendre. Tu aimes le contact

Tu as envie de cette petite folie, sans puiser dans le budget familial.

Rejoins notre groupe et téléphone-moi au 071/88.60.46

Kathy VINCENT.



LE PARADIS DES ENFANTS

remercie toutes les personnes, parents, enfants et amis qui sont venus nous retrouver pour la fête de St Nicolas et, par la même occasion, les 10 ans du Paradis.

Il remercie particulièrement Liliane, la seule qui restait dans le comité depuis sa création.

Retenez d'ores et déjà la date du samedi 26 mars 1994 pour notre souper, organisé à l'intention des enfants d'Ernage pour préparer mieux encore la St NICOLAS 1994.

Le Comité vous en remercie d'avance et en profite pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année nouvelle.

Alice BOLAIN.

GRAND TOURNOI ANNUEL DU CARNAVAL

Ernage Animation

Pour les sportifs et tous les autres

Les vendredi 10 et dimanche 12 février 1993

L'ASBL ERNAGE ANIMATION vous invite

à son 10ème grand tournoi de tennis de table du carnaval
à la salle La Concorde à Ernage

Catégories:	Jeunes	de 6 à 10 ans	catégorie 1
	Jeunes	de 11 à 14 ans	catégorie 2
	Adultes	non classés	catégorie 3
	Adultes	classés	catégorie 4
	Juniors vétérans	+ de 30 ans	catégorie 5

Calendrier:

Vendredi 10 février: Jeunes catégories 1 et 2

10h - 12h 1er tour catégories 1 et 2

14h - 16h 2ème tour et 1/4 finale

Adultes et Juniors vétérans

17h - ??? Eliminatoires catégories 3, 4 et 5

Dimanche 12 février: Pour toutes les catégories
à partir de 14 heures 1/2 finale et finales

Match - Exhibition surprise entre 2 concurrents classés «BO»

De nombreux prix et récompenses seront remis
à l'occasion de ce 10ème anniversaire.

Les concurrents sont invités à s'inscrire dès à présent, et pour le 5 février au plus tard en remettant le talon ci-dessous, dûment complété, ou en téléphonant à :
M. Dufrasne (097/810612) ou J. Rakenboorn (097/812673)

Droit de participation pour les concurrents des catégories 1 et 2 : 50 frs.

Autres catégories : 100 frs.

INSCRIPTION AU TOURNOI DE TENNIS DE TABLE DES 10 et 12 février 1993

NOM: _____	Cat.: Jeunes catégorie 1
PRENOM: _____	Jeunes catégorie 2
Date de naissance: _____	Adultes non classés
N° de téléphone: _____	Adultes classés Classement: _____
	Juniors vétérans

Pour les catégories 3, 4 et 5, il est **EXPRESSEMENT** demandé de spécifier l'heure à laquelle ils comptent se présenter au plus tard le **vendredi 10** : l'organisation correcte des éliminatoires en dépend. Toute arrivée tardive entraînera l'élimination du concurrent.